« Cycle de vie des automates »
Document d'Accompagnement

(1) Contexte :

Le dimensionnement optimal du réseau, tel que défini par RTE dans son schéma décennal de développement du réseau de 2019 permet de maîtriser le coût pour la collectivité de l'accueil des EnR sur le Réseau Public de Transport en contrepartie de l'écrêtement de 0.3% de la production EnR. Face à cette accélération du nombre de limitations à réaliser, RTE a déclenché le développement de solutions flexibles permettant de moduler la production EnR. En revanche, les solutions flexibles ne se cantonnent pas au seul cadre du dimensionnement optimal et peuvent être exploitées pour traiter notamment les limitations temporaires lors de raccordements anticipés. Dans un contexte plus global de traitement des limitations, RTE développe plusieurs outils techniques permettant de fluidifier leur mise en œuvre, de la détection de la contrainte jusqu'à l'indemnisation finale du client. Les solutions sont co-construites en toute transparence avec les clients de RTE en parallèle d'une évolution de la Documentation Technique de Référence de RTE.

En particulier, RTE déploie et va déployer sur le réseau un nombre croissant d'automates locaux ou de zone permettant de détecter les contraintes de transit ou de tension puis d'envoyer des demandes de modulation de flux de puissance à l'interface RTE/Client. Ces automates présentent notamment les avantages de transformer des activations de limitations manuelles par des activations automatiques et de réduire la durée des écrêtements en se rapprochant au plus proche du temps réel.

Le présent document intitulé « Cycle de vie des automates » permet de clarifier les volets techniques et les principes de fonctionnement des automates du RPT, sur toute leur durée de vie, de la détection du besoin jusqu'à la dépose du dispositif.

(2) Les limitations dans la DTR :

Le document« Cycle de vie des automates » a pour vocation d'enrichir la DTR de RTE concernant les limitations. En ce sens, il faut considérer toute l'architecture contractuelle autour des limitations :

- Les contrats dont la plupart des modèles sont en DTR :
    - Contrats de raccordement (PTF et le cas échéant la Convention de Raccordement) : les Conditions Générales (CG) décrivent le caractère indemnisable ou non des limitations suivant leur typologie ainsi que la partie qui prend en charge son installation, et les Conditions Particulières (CP) permettent de contractualiser (ou non) des limitations au travers d'automate(s) ;
    - CART TURPE 6 : Les CG décrivent les modalités d'indemnisation des limitations (périodes prise en compte pour le calcul de l'ENE et les documents à fournir lors d'une demande d'indemnisation) ;
    - Convention de Conduite / d'Exploitation : Elle détaille les caractéristiques techniques de l'automate sur l'ouvrage considéré. La fiche automate décrivant la nature de l'automate, les ouvrages surveillés et les valeurs de temporisations est annexée à cette convention.

- Les articles généraux en DTR
    - « Cycle de vie des automates »
    - De nouveaux articles généraux de la DTR viendront compléter le cadre général des limitations. Ainsi, il est actuellement prévu un article présentant le cadre général des limitations ainsi qu'un autre article décrivant la (les) méthode(s) retenue(s) pour le calcul de l'Energie Non Evacuée (ENE).

(3) périmètre de l'Article DTR « Cycle de vie des automates » :

Le document « Cycle de vie des automates » a pour objectif de refondre l'article « Modalités d'installation à l'interface RPT/RPD d'un automate d'effacement sélectif de production raccordé en HTA », jusqu'alors uniquement à destination des Gestionnaires de Réseau de Distribution. La mise à jour du document s'étend aux limitations de la production raccordée en HTB et clarifie le fonctionnement des automates.

Il s'agit d'un document purement technique et descriptif concernant le fonctionnement des automates installés sur le RPT, qui se décline en 8 chapitres :

- Chapitres 1 à 3 : Rappel du contexte et des définitions inhérentes au document ;
- Chapitre 4 – Principe de fonctionnement de l'automate : description notamment des automates locaux et de zone ;
- Chapitre 5 – Cycle de vie de l'automate et des interfaces de commandabilité RTE-Client : étapes clés décisionnelles (choix de pose ou dépose d'un automate, détection du besoin, etc) et opérationnelles (exploitation, maintenance, etc) de la vie d'un automate ;
- Chapitre 6 – Rôle des parties dans le fonctionnement des automates ;
- Chapitre 7 – Contractualisation : rappel du cadre contractuel avec lequel s'articule le présent article ;
- Chapitre 8 – Clients sélectionnés et abonnés à l'automate : notion de sélection et d'abonnement, définition des critères permettant de sélectionner les producteurs HTB ou HTA à abonner à l'automate.

Copyright RTE. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication
même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)